

A-T-20

Alternative avec l'agent matant G-A-990



A brand of BASF –
We create chemistry

- Utilisation:** Incolore de mélange pour la Ligne 22 (selon la formule de mélange) A-T-20 Eco Balance avec l'agent matant G-A-990. Ainsi que pour une utilisation sur les supports plastiques sans ajout de l'additif flexibilisant A-A-14 Eco Balance.
- Remarques :**
- Ne préparer que la quantité de peinture qui sera utilisée le jour même car le niveau de brillance peut changer lorsque le mélange est stocké !
 - **Remuer immédiatement après avoir ajouté l'agent matant G-A-990**



Proportions de mélange PreMix

100 % en poids A-T-20

semi brillant

ajouter 25% en poids G-A-990

satiné

ajouter 35% en poids G-A-990

mat soyeux

ajouter 45% en poids G-A-990

Ou selon la formule publiée.

Conseils de sécurité:

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.





2004/42/IIB(d)(420)419: la valeur limite selon la législation européenne pour ce produit (catégorie IIB.d) est au maximum de 420 g/l de COV sous forme prêt à l'emploi. Le contenu en COV de ce produit est de 419 g/l.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). La version la plus récente annule et remplace toutes les versions précédentes. Le document le plus récent est disponible sur notre site Web www.glasurit.com, ou directement auprès de votre distributeur. Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.

A-T-20

Alternative avec l'agent matant G-A-990

A brand of BASF –
We create chemistry

		3:1:1		
	Proportions de mélange	100 % en volume	PreMix	
	Durcisseur	33 % en volume	A-H-430 Durcisseur pour finitions Eco Balance	
	Diluant	33 % en volume	A-R-120 Diluant Eco Balance	
	Viscosité d'application 20°C	DIN 4:	18-22 s	Durée de vie à 20°C 2 h

Utilisation:

Pression	bar	2	
En sortie de buse	bar		0,7
Dimension de la buse		1,3-1,4	1,3
Nombre de couches			2
Evaporation 20°C	min	Matage entre les couches ou avant cuisson, 10 à 15 minutes après la 1ère couche de vernis et 15 à 20 minutes après la seconde couche pour obtenir un matage complet. Ne pas dépasser plus de 25 minutes d'évaporation après chaque couche.	
Epaisseur de film sec:	µm	50-70	

Conseils de sécurité:

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.

Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.

2004/42/II(d)(420)419: la valeur limite selon la législation européenne pour ce produit (catégorie IIB.d) est au maximum de 420 g/l de COV sous forme prêt à l'emploi. Le contenu en COV de ce produit est de 419 g/l.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). La version la plus récente annule et remplace toutes les versions précédentes. Le document le plus récent est disponible sur notre site Web www.glasurit.com, ou directement auprès de votre distributeur. Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.

A-T-20

Alternative avec l'agent matant G-A-990



A brand of BASF –
We create chemistry



Séchage à 20 °C 10 h

Séchage à 60 °C 30 min



IR (ondes courtes) 8 min



Conseils de sécurité:

Les produits sont réservés aux utilisateurs professionnels.
Il ne peut pas être exclu que ce produit contienne des particules <0,1 µm.

2004/42/IIB(d)(420)419: la valeur limite selon la législation européenne pour ce produit (catégorie IIB.d) est au maximum de 420 g/l de COV sous forme prêt à l'emploi. Le contenu en COV de ce produit est de 419 g/l.

Les informations contenues dans cette publication se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Compte tenu des multiples facteurs qui peuvent affecter la transformation et l'application de nos produits, ces informations ne libèrent aucunement tout transformateur de ses obligations d'effectuer ses propres contrôles et essais. Elles ne constituent pas davantage une garantie de certaines caractéristiques des produits ni de l'adaptation de ceux-ci à un besoin spécifique. Tout schéma, poids, toute description, photo, donnée, dimension etc. est uniquement mentionné à titre indicatif ; ces informations peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne sont pas représentatives de la qualité contractuelle des produits (spécification des produits). La version la plus récente annule et remplace toutes les versions précédentes. Le document le plus récent est disponible sur notre site Web www.glasurit.com, ou directement auprès de votre distributeur. Le destinataire de nos produits est tenu de s'assurer que tout droit de propriété industrielle ainsi que toute loi et réglementation en vigueur est respecté.